

Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant rég. 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles Présidents. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une grande quantité nous pourrions les écouler à

45c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines

\$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement \$3.00.

Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances,

\$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux mous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances

\$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Nos nouvelles chemises pour le printemps sont aussi arrivées, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Imperméables "Balmacann", dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout

\$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai

\$18.00

Gants Perrin et Dent's en chamoux

\$1.00

Gants Perrin et Dent's en subdo gris

\$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin

\$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à

35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et caleçons), pesant pour le printemps, en laine et cashmere

\$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels \$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENECAI,
MERCIER et CHAPLIER
Angle des rues Dalhousie et Rideau,
OTTAWA.
Téléphone: Rideau 2201.

A propos de la lutte

Dans une récente livraison, la *Semaine Religieuse* de Québec parle de la lutte dans l'Ontario.

Le clergé canadien-français est unanime à admirer la lutte courageuse que soutiennent, depuis plusieurs années déjà, nos frères de l'Ontario pour la défense des intérêts catholiques et nationaux. Contre le prestige et l'influence d'un gouvernement puissant, contre des alliances d'une bigarrure choquante, ils n'ont, pour combattre, que leur foi, leur vaillance et leur esprit de sacrifice. Mais ils sont à la hauteur de la tâche. Sans peur ni défaillance, ils luttent avec une énergie qui fait l'admiration de tous nos compatriotes et de quelques-uns de leurs adversaires eux-mêmes.

Depuis le président de l'Association d'Éducation jusqu'à la plus humble des institutrices, que dis-je jusqu'au plus petit des enfants de leurs écoles, pas un n'a reculé devant les injures et les menaces vexatoires. Vraiment, nos frères de l'Ontario nous donnent là un spectacle éminemment réconfortant. Fatigués des perpétuelles recrudescences et concessions de certains de nos compatriotes, qui semblent plus soucieux de leur avenir politique que des intérêts de la religion et de la race, les Canadiens-français de l'Ontario se sont levés comme un seul homme devant les prétentions injustes du fanatisme sectaire et du chauvinisme de race, et ils ont fièrement crié: Halte-là! Il était temps.

Bien des sophismes ont été accumulés, en ces derniers temps, par certains journaux, pas toujours protestants, pour établir que la lutte menée par les Orangistes et certains catholiques contre les écoles bilingues de l'Ontario ne peut affecter en rien les intérêts catholiques dans cette province. On a poussé l'inconscience, et cela non pas chez les protestants, jusqu'à comparer l'inspection de l'école catholique française à l'examen d'une vulgaire marchandise, et l'on a cru trouver là un argument décisif pour refuser de reconnaître au père de famille catholique et canadien-français le droit, qu'il tient de la nature et de Dieu, de faire enseigner à son enfant sa langue maternelle dans l'école qu'il paie de ses deniers. Une pareille pauvreté ne méritait pas un instant de considération, et il est vraiment pitoyable que dans un pays libre comme le nôtre, on en soit réduit à discuter d'aussi misérables arguments pour revendiquer l'exercice d'un droit naturel, reconnu par la Constitution du pays.

Droit naturel, droit constitutionnel, intérêts religieux, voilà ce que défendent, aujourd'hui, si vaillamment, nos frères de l'Ontario.

Il ne sert à rien, en effet, de jouer sur les mots, et de prétendre que la défense de l'école bilingue ontarienne n'est pas, en fin de compte, la défense de l'école catholique. Oui ou non, les écoles bilingues de l'Ontario ne sont-elles pas toutes des écoles catholiques? Oui ou non, les pères de famille qui soutiennent ces écoles ne sont-ils pas tous des catholiques? Oui ou non, est-il indifférent aux intérêts de la religion catholique que les enfants de ces pères de famille catholiques et français reçoivent l'enseignement, à l'école primaire, dans la langue anglaise, dans la langue du protestantisme, dans la langue qui favorise à un degré extraordinaire les mariages mixtes et qui livrera, demain, toute une génération à l'influence pernicieuse des bibles protestantes, des tracts protestants et de la grande presse américaine protestante? Oui, ou non, enfin, les mariages mixtes, cette peste redoutable et pas assez redoutée, ne sont-ils pas infiniment plus nombreux dans l'Ontario, chez les catholiques de langue anglaise que chez leurs coreligionnaires de langue française?

Voilà le fond de la question des écoles bilingues de l'Ontario. Pour nous, qui mettons les intérêts de l'Église catholique au-dessus des intérêts de l'Empire Britannique, au-dessus des intérêts de la langue française, bien au-dessus de tout ce qui est humain, cela ne fait point de doute. La lutte des Orangistes de l'Ontario contre l'école bilingue est aussi bien une lutte anti-catholique, au fond, que la lutte des Orangistes de l'Utah contre le *Hon. Kala*. Et les Irlandais du Canada devraient être unanimes à se ranger du côté des Canadiens-français de l'Ontario, comme les Canadiens-français sont unanimes à prendre parti pour les Irlandais d'Irlande.

Quoi qu'il en soit, que nos frères de l'Ontario prennent courage! La lutte est rude, mais la cause à défendre est sacrée. Et ces nobles et belles causes-là ont toujours été le don d'enthousiasmer les Canadiens-français à commencer par la plus grande de toutes, la défense de la Papauté en 1870.—A. H.

Lisez nos annonces, vous en retirerez certainement du profit.

A ceux qui campent

Le *Corrier de Salem*, Mass., donne les quelques conseils suivants à ceux qui campent:

1. On ne doit pas lorsqu'on est dans le bois, jeter de l'orquiu, de bout de cigare, de cigarette, etc., sans s'être bien assuré que la flamme en est complètement éteinte;

2. On ne doit pas faire de feu, soit pour le campement, soit pour autre fin, plus grand qu'il n'est nécessaire;

3. On ne doit pas, sous aucun prétexte, laisser un feu non gardé, même pour un court espace de temps; il vaut infiniment mieux l'éteindre avant de le quitter;

4. On ne doit pas faire de feu parmi les feuilles mortes, les branches tombées et autres matières inflammables;

5. On ne doit pas faire de feu près d'un vieux billot, car il est difficile de s'assurer que le feu est bien éteint.

A ces recommandations, on doit ajouter que lorsqu'il vente beaucoup ou que l'on se trouve dans un endroit dangereux, il vaut mieux alors confiner le feu à un trou creusé dans le sol minéral et bien débarrassé de toute matière inflammable (mousse, feuilles, etc.). Un feu peut "couvrir" dans la terre noire (humus) ou dans la mousse de s'avancer plusieurs jours, n'attendant qu'une brise assez forte pour l'activer et le transformer en une flamme qui détruira plusieurs milles carrés de forêt.

Les sportsmen et les campeurs ont malheureusement une mauvaise réputation chez les hommes des bois comme étant la cause de nombreuses conflagrations. Ces incendies auraient pu être évités, sans aucune exception, avec un peu plus de précautions de la part des campeurs; ceux-ci sont la cause involontaire de la perte d'énormes quantités de bois et ils devraient avoir, tout autant que les propriétaires des limites ou les agents du gouvernement, un intérêt réel dans la préservation du peu de forêts qu'il leur demeure.

Les quelques conseils donnés plus haut sont le résultat d'une longue expérience et le fruit des observations de plusieurs forestiers en ce qui concerne l'origine des feux de forêt, et tous les campeurs, chasseurs, pêcheurs et autres devraient s'efforcer de les mettre en pratique.

Religion et politique

M. l'abbé Belorgey qui tient encore la défense catholique en France implique l'adhésion à la République, ayant exprimé sa conviction à Mgr l'Archevêque de Bourges, en a reçu la lettre suivante qui indique bien quelle doit être l'attitude des catholiques français:

Bourges, 25 janvier 1914.
Monsieur le Chanoine,

Je réponds bien volontiers à la lettre que vous m'avez adressée il y a quelques jours.

Les Directions pontificales n'ont rien qui puisse gêner l'action civique des catholiques. En tant qu'il s'agit de nos légitimes revendications, ces Directions font abstraction de la forme du gouvernement: Unanité sur un vœu commun. Elles conviennent tous les catholiques (monarchistes, plébiscitaires, républicains) à une action commune sur le terrain catholique: celui-là est aujourd'hui le seul où doivent converger leurs efforts.

Pratiquement, un catholique pourra se présenter devant les électeurs avec une étiquette politique (celle qu'il voudra); mais il importe que les électeurs sachent nettement qu'il est prêt à soutenir et à défendre les droits de l'Église. Ici les contingences électorales réclameront un monarchiste, là un impérialiste, ailleurs un républicain: au-dessus de ces contingences plane la cause catholique qui doit être au premier plan de nos sollicitudes de prêtres, de fidèles, de citoyens.

Vous voyez par là, Monsieur le chanoine, que vous avez liberté de poursuivre votre campagne avec tout le loyalisme constitutionnel qu'il vous plaira; mais il serait inexact de soutenir que partout la même tactique doit être adoptée.

Je ne saurais admettre non plus que "le terrain religieux et le symbole de la Croix impliquent l'acceptation loyale de la Constitution du pays où l'on se trouve". Il est toujours permis de travailler à donner à son pays une Constitution que l'on juge meilleure.

D'ailleurs les constitutions ne sont que des abstractions. Elles valent par les principes qui les fondent et les hommes qui s'en servent. Et à l'heure présente, en France, la Constitution qui nous régit n'est pas, à proprement parler, une forme de gouvernement, c'est plutôt une formule philosophique imprégnée d'irréligion. Il ne manque pas de théologiens pour prétendre qu'à cause de cela même, elle est, au sens strict du mot, "tyrannique". Les exemples abonderaient pour le prouver.

Vous voyez les conséquences. Je vous laisse de les tirer vous-même et je souhaite à votre action publique—quel que soit le terrain sur lequel elle s'exerce—de contribuer à assurer le succès de la cause catholique.

Agrez, je vous prie, monsieur le chanoine, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

LOUIS,
Archevêque de Tours.

Les catholiques et la Y. M. C. A.

Le Rév. Timothy Corbett, DD., évêque de Crookston, fait plusieurs commentaires dans la "Fortnightly Review", à propos de la Y. M. C. A., cette association universellement répandue à travers le monde. Comme le dit bien Sa Grandeur, la Y. M. C. A. est une organisation protestante dans laquelle les catholiques ne sont admis qu'à titre de membres associés. Ils n'ont pas le droit de parole dans la gerance de ses affaires et ne peuvent être élus aux offices. Les catholiques sont seulement tolérés, mais leur argent est le bienvenu.

La Y. M. C. A. est essentiellement une institution protestante, avec le motif secret d'endosser ses prosélytes. Son esprit anti-catholique apparaît de temps à autre dans ses lectures, déclamations de catéchismes et de messages, déclamés dans ses salles et sous ses auspices. Les jeunes gens catholiques donc, ne devraient pas souffrir à être les dupes d'une organisation, pour l'amour seul d'avantages temporels, pour une position ou une élévation sociale quelconque. Les catholiques possèdent le précieux héritage de la Foi qui existe depuis près de vingt siècles. Ils appartiennent à la plus grande organisation dont la terre n'a jamais été témoin. Combien loin est-il donc en dessous de la dignité d'un catholique d'oublier les traditions de son Église, à voir d'un mauvais oeil le bijou précieux de la Foi, maintenant sans jamais transiger par le sang de ses aïeux, au milieu des pires persécutions, et de fouler au pied tout sentiment d'honneur en devenant un membre secondaire de cette organisation protestante qui porte le nom de Y. M. C. A.

Pas un jeune homme avec du sang d'honnête catholique qui coule dans ses veines, souffrira l'indignité de devenir un membre inférieur de n'importe quelle organisation. L'Église ne peut pas se compromettre avec l'honneur. Le catholicisme est essentiellement intolérant comme la vérité est intolérante. Etant le porte-étendard du message de Dieu à l'humanité, elle ne peut pas s'accommoder aux moeurs changeantes de la pensée humaine pour plaire à un monde inconstant et corrompu. Sa mission est de corriger l'erreur, quand elle est en contradiction avec la doctrine du Christ. Que les jeunes gens catholiques, donc, cessent de se joindre à une organisation qui éventuellement leur ravira la foi, le plus noble héritage du chrétien. Aucun catholique, dans une connaissance, n'est jamais devenu un membre permanent de la Y. M. C. A. sans devenir trître dans sa foi et finalement sans descendre si bas au point d'abandonner la seule vraie Église de ses aïeux. Les catholiques qui se joignent à cette organisation sectaire, bien vite s'engagent qu'une religion est si bonne qu'une autre et que celle de la Y. M. C. A. est la meilleure de toutes.

Que les catholiques, donc, s'attachent à des organisations catholiques approuvées et cela pour leur avancement temporel et spirituel et pour la gloire de notre Sainte Mère, l'Église. Des catholiques laïques ont fait des actions nobles dans le passé pour le progrès de l'Église. Leur force d'union, leur influence religieuse, politique et sociale, a toujours été sentie de loin et de près à travers les siècles. Cette chaîne d'or d'évêques, du clergé et de laïques sous la gouverne et l'assistance de l'Esprit Divin, a accompli une oeuvre merveilleuse dans l'avancement de l'Église. Les progrès constants de l'Église, dans notre pays, surtout, il est un besoin urgent d'une ardente action laïque, le clergé et les laïques doivent travailler la main dans la main. Les membres du clergé ne sont pas assez nombreux et sont généralement trop surchargés de travail. Les laïques peuvent souvent atteindre plus loin que le prêtre, et leur enseignement de la doctrine catholique comporte beaucoup de poids avec les gens du dehors, qui sont généralement remplis de préjugés envers la seule vraie Église, à cause de leur ignorance, des mensonges traditionnels, des basses calomnies et des vues erronées de ministres déclamateurs.

Monsieur Corbett parle d'une façon générale de toutes les classes catholiques aux États-Unis, en un mot de l'Église Américaine Catholique, mais ne serait-il pas bon de dire un mot de nos catholiques d'origine française, de nos jeunes Franco-Américains qui se laissent prendre aux appâts séducteurs de la Y. M. C. A. Il en est dans toutes les villes et villages de l'Union qui se piquent d'assister à leur réunion sans pourtant avoir le droit de siéger, mais plutôt de "singer", et, hélas! combien, s'ils ne s'abaissent pas jusqu'à l'apostasie, se traitent lâchement dans l'indifférence en attendant qu'ils se vident dans le honteux oubli de leur Foi. Le fils qui renie son père est digne de toutes les flagellations, mais le catholique qui renie sa Sainte Mère, l'Église, est un lâche, un renégat, qui, en outrageant ce nom de Catholique, se rend inamovible, se lance lui-même à la face l'injure d'apostat et de traître à lui-même, à son Église, à son Dieu. La patrie qu'attendra-t-elle de lui, si ce n'est que bassesse et trahison!

Catholiques français, respectons notre langue, respectons nos moeurs, respectons notre religion — catholiques nous sommes, et forts de ce titre glorieux, associions-nous à des associations qui parlent la langue que nous avons apprise sur les genoux d'une mère qui tremblait en secret pour nous, éloignons-nous de ces associations dont le credo veut l'injure contre nos églises, les plus sacrées, n'allons pas servir de marchepied à de vils insulteurs de Notre Mère l'Église, nous nous abaissons d'abord nous-mêmes et serions deux fois plus coupables que ces porte-étendards de l'erreur et de l'incrédulité.

AVIATOR DE DAELBREEC.
(Le *Canada-Américain*.)

BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,500,000.
CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39.

Notre Succursale de Paris

14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

BUREAU: 292 Dalhousie.
TELEPHONES: Rideau 504.
RESIDENCE: Queen 121.

Ferronnerie à Bon Marché.

Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant.

Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.

Patins H. Boker—Au prix coûtant.

Traîneaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros.

Economisez, faites vos achats à notre magasin.

McDOUGAL'S LIMITED

581 rue Sussex. Téléphone: Rideau 2382.

fait qu'en 1913, 600 wagons d'effets de colons furent amenés à cette station; le mouvement se continue au cours de 1914; voici le chiffre mensuel: février, 19 wagons; mars, 58 wagons et dans la première partie d'avril 116 wagons.

Les 28 et 29 avril, il est arrivé à Winnipeg, venant surtout de l'Europe, près de 1200 immigrants, lesquels se dirigent vers les différents centres de l'Ouest pour profiter de ces fermes. Plusieurs vont établir sur les fermes préparées du Pacifique Canadien.

—Maman, puis-je parler?

—Non, mon petit, tu sais qu'on t'a défendu de parler à table. Attends que ton père ait fini de lire son journal.

—Le déjeuner fini, le père déposait lentement son journal sur la table.

—Eh bien! petit bavard, que voulais-tu dire?

—Que le robinet de la fontaine du cabinet de toilette est resté ouvert.

AVIATOR DE DAELBREEC.
(Le *Canada-Américain*.)

L'irrigation dans l'ouest

L'un des événements les plus importants dans le développement de l'Ouest est arrivé le 26 avril, lorsque sir Thomas Shingnesy, président du C. P. R. ouvrit les vannes du grand barrage de Bassano, laissant ainsi passer l'eau qui irrigue maintenant 440,000 acres de la section est du système d'irrigation de cette compagnie. Cet immense barrage, l'un des plus grands existant, a 7,014 pieds de long et tient en réserve 4,000,000 de tonnes d'eau.

Le 27 avril, eut lieu sous la présidence de M. J.S. Dennis, une assemblée de l'exécutif du Congrès International d'Irrigation qui aura lieu bientôt à Calgary. D'après les rapports des différents comités, tout semble se donner la main pour faire de ce congrès, le premier du genre tenu au Canada, un véritable succès. Les compagnies de chemins de fer de l'Ouest canadiens vendront des billets à taux réduits pour faciliter l'affluence des fermiers à ces intéressantes démonstrations; on s'attend à ce que les lignes américaines fassent la même chose dans les états de l'ouest.

A Medicine Hat, des contrats viennent d'être accordés pour le déplacement de 500,000 verges cubes de terre dans le but de terminer les premiers travaux d'irrigation qui permettront de mettre sous l'eau au printemps prochain, 30,000 acres de terrain. Ce travail occupera 600 hommes et devra être complété le 15 octobre. On peut se faire une idée du mouvement général des colons vers le district de Maple Creek, par ce

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE

P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

Naturalisation

Le Canada de Montréal fait les commentaires suivants, sous le titre *Le bill de naturalisation*:

Sir Wilfrid Laurier avait, à plusieurs reprises, aux séances des diverses conférences impériales qui se sont succédées, attiré l'attention des autorités impériales sur une anomalie singulière.

Les dominions autonomes à qui le parlement impérial avait donné le contrôle de leurs lois de naturalisation, confiant à des colons étrangers la qualité de citoyen britannique; mais cette qualité ne leur était point reconnue par les autorités impériales et n'avait, par conséquent, de vertu que dans la domination où s'était faite la naturalisation.

En Grande-Bretagne et dans les autres dominions, les naturalisés colons étaient regardés comme des étrangers et ne pouvaient réclamer la protection des autorités britanniques.

Sir Wilfrid et ses collègues demandaient la reconnaissance de la naturalisation coloniale dans tout l'Empire et à l'étranger.

Après s'être fait longtemps tirer l'oreille, le gouvernement impérial s'est enfin décidé à faire quelque chose pour rectifier cette anomalie. Un acte récent adopté par le parlement impérial autorise la reconnaissance universelle de la naturalisation coloniale accomplie d'après certaines formalités, dont la principale est le séjour de cinq ans sur le territoire de l'Empire. La plupart des dominions n'exigent que trois ans de séjour et c'était là la principale objection des autorités impériales.

Avec la nouvelle loi, pourvu que les parlements des dominions s'y conforment et y adhèrent par une loi spéciale à chacun d'eux, un étranger pourra acquiescer, dans une colonie, la naturalisation impériale, à condition d'un séjour de cinq ans, dont la dernière sur le territoire du dominion où il réside.

C'est là la loi demandée par le nouvel arrangement, que le ministre de la Justice, l'hon. M. Doherty, a présentée lundi au parlement fédéral.

Il y aura donc désormais, après l'adoption de cette loi, deux sortes de naturalisations: la naturalisation coloniale, qui vaut dans le dominion qui la confère; et la naturalisation impériale, qui sera valable dans toute l'étendue de l'Empire à l'étranger.

Une des conditions de cette dernière, c'est que l'étranger qui demande sa naturalisation devra avoir une connaissance suffisante de l'une des langues officielles du pays: l'anglais ou le français.

Toujours fidèles

Sous le titre *Fidélité à la langue française*, la *Patrie* dit ce qui suit:

Le chanoine Desgranges a donné à Fall-River, Mass., ses impressions sur le peuple canadien; ces impressions se résument à deux: reconnaissance et espoir.

"J'ai été profondément touché, dit-il, de la fidélité trois fois séculaire du peuple canadien-français à la langue française, cette langue si pure, si saine, dont les mots sont comme le reliquaire de la pensée humaine. C'est dans notre parler que sur toutes les plages du monde des âmes ont été conquises au Christ, c'est pourquoi je vous dis à vous, Canadiens-français et Franco-Américains, que dans la mesure même où vous serez fidèles à votre langue française, vous serez fidèles à votre foi catholique."

"J'ai quitté le Canada, continuait-il, avec l'espoir consolant et doux que ce peuple était appelé à de grandes choses, parce qu'il possède la vertu de fidélité, le culte du foyer, l'amour des traditions familiales."

La "Gazette" de Fall-River accompagne ces paroles du grand orateur catholique français des paroles suivantes:

"Il fallait voir avec quelle avidité on a recueilli les paroles—dans la mesure même où vous serez fidèles à votre langue française, vous serez fidèles à votre foi catholique—paroles qui, prononcées en pareille circonstance, ont une signification plus profonde et une portée plus haute qu'on ne pourrait le croire."

L'exercice de la crédulité. Croire qu'on peut faire percer un isthme au moyen de cataplasmes émollients.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances

Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.

Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.

93 rue George, Ottawa.
Téléphone: Rideau 1350.